

CONSEIL DE PROMOTION N°2

CONSEIL DE PROMOTION N° 2 DES CONTRÔLEURS STAGIAIRES 2021/2022

Nous sommes heureux de pouvoir assister en présentiel à ce deuxième conseil de promotion mais nous dénonçons la convocation de celui-ci un lundi. En effet, tenir ce conseil de promotion un lundi signifie pour nous, élu.e.s, une préparation en distanciel.

Pour revenir à l'ordre du jour, nous sommes dans l'obligation de faire un constat, les conseils de promotion se suivent et les problématiques demeurent et s'intensifient.

En tout premier lieu, la CGT Finances Publiques dénonce l'extrême densité des cours enseignés durant la partie « bloc fonctionnel » qui a débuté le 14 décembre 2021.

La CGT Finances Publiques constate que la formation rénovée amplifie la densité des cours alors même que la durée de la formation a été raccourcie.

Le contenu des cours est trop théorique, il est impératif d'apporter une alternance entre un apprentissage théorique des connaissances et la mise en pratique avec l'accès aux bases école.

Cette formation qui se veut plus professionnalisante n'est pas à la hauteur des attentes des contrôleurs stagiaires mais également des chefs de poste les accueillant.

Certains cours sont dispensés par des chargés d'enseignement méconnaissant de la matière.

Cela engendre des difficultés tant pour le chargé d'enseignement que pour le stagiaire.

Nous nous interrogeons sur le bienfait de cette pratique, qui nous paraît incohérente !

La CGT Finances Publiques revendique le fait que les cours de reformulation soit réalisés par des enseignants différents pour apporter de la plus-value à l'exercice.

La CGT Finances Publiques regrette aussi que le stage de découverte des services n'est pas été maintenu dans la partie socle. Ce stage aurait permis aux stagiaires de percevoir la journée type d'un contrôleur au cœur des différents services.

CONCERNANT LE DÉROULEMENT DE LA DEUXIÈME ÉVALUATION ÉCRITE :

La CGT Finances Publiques dénonce l'énorme écart entre le galop d'essai et l'évaluation formative:

- ➔ Sujet beaucoup trop dense : environ 30 à 40 pages ;
- ➔ Beaucoup de rédaction ;
- ➔ Questions portant sur des notions pas encore vues en cours.

A ce sujet, nous souhaiterions avoir un retour sur les résultats de cette évaluation.

Cette évaluation a généré un sentiment de démotivation des contrôleurs stagiaires. La pression est à son maximum, le climat est très anxiogène.

La CGT Finances Publiques revendique un suivi des connaissances plus réguliers « non- sanctionnable », les stagiaires ayant déjà réussi un concours. Ainsi, des séances de soutien pourraient être proposées plus rapidement aux stagiaires en difficulté.

Les difficultés de la mise en place de cette scolarité rénovée par l'ENFIP se retrouve également dans les emplois du temps. L'ensemble des stagiaires se plaint d'avoir un emploi du temps trop chargé, avec des plannings modifiés ou donnés au dernier moment, des TTA insuffisants et très mal répartis sur les semaines.

La CGT Finances Publiques revendique 3 demi-Journées de libre pour les stagiaires, dont les vendredi après-midi et lundi matin consacrés aux délais de route afin qu'ils disposent d'un vrai week-end et une autre demi-journée par semaine pour pouvoir réviser les cours.

CONSEIL DE PROMOTION N°2

Ce choix de cette scolarité rénovée a une portée négative, entraînant des conséquences néfastes sur le bien être psychologique des stagiaires, notamment la difficulté de concilier scolarité et vie de famille . Les stagiaires ont le droit à la déconnexion tel que l'ENFIP l'enseigne sur les conditions de vie au travail et les risques psycho-sociaux.

LA SITUATION SANITAIRE ENGENDRE CERTAINS DYSFONCTIONNEMENTS :

- ➔ La CGT Finances Publiques dénonce l'annulation sans aucune concertation et au dernier moment de la séance de rattrapage prévue initialement le 13 janvier 2022. L'ENFIP ayant décidé de reporter cette séance de rattrapage au 31 mars 2022.
Les élu.e.s se félicitent de l'action menée en inter-syndicale pour demander la tenue de cette séance de rattrapage pour la partie socle le 2 mars prochain.
- ➔ Nous notons des incohérences et des différences entre les établissements: l'accès à la fontaine à eau et aux machines à café est proscrit à Lyon et l'a été à Clermont-Ferrand jusqu'à la semaine dernière alors qu'il est autorisé à Noisy-le-Grand.
L'ensemble des stagiaires comprend l'obligation des gestes barrières, notamment à la cantine, mais souhaite avoir le droit d'utiliser les machines à café et la Fontaine à eau durant les pauses, dans le respect toujours des conditions sanitaires
- ➔ Nous regrettons que des groupes soient dans l'obligation de suivre des cours en distanciel du fait que le chargé d'enseignement soit placé en distanciel (« personne vulnérable »).
- ➔ Nous déplorons que certains stagiaires, placés en distanciels aient été changés d'établissement de rattachement pour la partie bloc fonctionnel.
- ➔ Nous demandons à ce que les groupes en distanciel soient constitués d'un maximum de 20 contrôleurs stagiaires, afin de garantir la qualité de l'enseignement et de maintenir une dynamique de groupe.
- ➔ La CGT Finances publiques demande à ce que soit octroyée des facilités horaires ou autorisations d'absence aux stagiaires pour qu'ils puissent faire leur pré-état des lieux de sortie de leurs logements, puisque la planification des rendez-vous est imposée par les bailleurs.

CONCERNANT L'ASPECT FINANCIER :

La CGT Finances Publiques est pour une prise en charge réelle des frais engagés au cours de la scolarité.

De plus, concernant l'ancienne promotion, nous nous interrogeons sur l'absence de réponse de l'Administration concernant le fonctionnement des 11 jours sur l'indemnité de stage du mois d'avril 2021. La CGT Finances Publiques attend une réponse claire et l'assurance que cela ne se reproduira pas sur cette promotion et les futures.

Nous dénonçons également l'augmentation des prix de la cantine sur l'établissement de Lyon.

Pouvez-vous nous indiquer quand sera transmis, aux directions locales, la note de cadrage sur la Formation Pratique Probatoire?

Pour conclure, CGT Finances Publiques ne peut se censurer au sein de ce conseil et souhaite porter l'appel des organisations syndicales à la mobilisation pour la journée internationale des droits des Femmes du 8 mars 2022. En effet, le sujet de l'égalité Femmes-Hommes s'inscrit pleinement au cœur de nos discussions sur la formation initiale à la DGFIP.

Par conséquent, nous demandons à la Direction de l'ENFIP, la plus grande bienveillance sur toutes les questions relatives à la maternité (interruption de scolarité, demande de dérogation de Formation Pratique probatoire, congés maternité, congés paternité etc).

